



LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE A EPERNAY

La Ville d'Epernay a fait le choix de développer sa politique de démocratie participative en donnant l'opportunité aux Sparnaciens de prendre part directement à l'élaboration d'une partie de ses projets.

A ce titre, une part des dépenses d'investissement de la commune financera un budget dit « participatif » qui aura pour objectif de permettre l'émergence de projets d'initiative citoyenne.

Principales clés de réussite

- Le dispositif de budget participatif associant les habitants du début à la fin : une démarche ascendante
- L'Etude des projets par les services techniques de la ville
- Un portage politique fort et un règlement formalisé et voté en conseil municipal
Un dispositif de vote en ligne ou par bulletin

Points de vigilance

- La Transparence du dispositif avec un règlement clair et précis notamment sur les critères de sélection dès la première étape
- Coût d'investissement plafonné et estimation du coût de fonctionnement (vision sur le long terme)

Conseils pour reproduire l'action

- Clarté du processus de décision

■ Le Budget Participatif

Engagée dans une démarche de démocratie participative, la municipalité a proposé en début d'année aux Sparnaciens de participer à l'élaboration de projets d'aménagement de l'espace public.

Un règlement a été élaboré et voté en conseil municipal. Il cadre l'ensemble du dispositif notamment :

- les critères auxquels doivent répondre les propositions de projet
- l'analyse de la faisabilité technique, financière et juridique des projets par les services de la ville
- un plafond en termes de coût (tant en investissement qu'en fonctionnement)
- le dispositif de communication des projets soumis au vote
- le dispositif de sélection par vote et de vote final du conseil municipal.



Les dossiers ont été déposés au Printemps. 15 d'entre eux, sélectionnés par la Ville d'Epernay après étude de leur faisabilité, ont été soumis au vote des Sparnaciens du lundi 6 au samedi 18 novembre 2017 (toutes les personnes physiques, résidentes d'Epernay, de 14 ans au moins ont pu s'exprimer).

Les résultats seront dévoilés en décembre. Les projets seront retenus par ordre de classement. Les plus plébiscités seront intégrés au budget 2018 (jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire de 100 000 euros).

■ Le Chemin des abeilles

Le projet "Chemin des abeilles" s'inscrit dans l'action "La biodiversité à Épernay : amélioration de la connaissance, valorisation et préservation" de TEPCV et est également une action de l'Agenda 21.

Le but est de matérialiser un parcours à travers la ville, que les pollinisateurs pourront suivre pour vivre et s'alimenter.

Accueillir et développer la biodiversité en ville est l'un des engagements de la Ville d'Epernay. Ce projet, porté par la Ville d'Epernay, est avant tout une démarche collective et participative.

En effet, les habitants et les acteurs locaux qui souhaitent s'engager dans la démarche participent à son élaboration. Ils sont, d'une part, encouragés à planter des espèces mellifères ou intégrer des habitats dans leurs jardins privatifs ou collectifs. D'autre part, ils sont invités à cartographier leur contribution sur une carte interactive en ligne, en localisant et identifiant leur propre point d'accueil de la biodiversité (plantations, habitations, ruches) sur cette carte. L'ensemble de ces refuges pour les pollinisateurs, parsemés à travers la ville, formera "le Chemin des abeilles"

Éléments de contexte

La Ville d'Epernay compte 23 176 habitants (chiffres de 2014).

Elle est dotée d'un Agenda 21 qu'elle actualise chaque année depuis 2010. Elle est lauréate TEPCV, Ville Respirable.

Elle est très active sur les leviers de la transition écologique que ce soit à travers des projets de préservation de la biodiversité, de mobilité douce et durable, amélioration de la qualité de l'air, lutte contre le changement climatique, le développement des usages du numérique...



Porteur du projet

Ville d'Epernay - Jonathan RODRIGUES
Adjoint chargé du Développement durable et de la Citoyenneté,
<http://www.epernay.fr/>

Pour aller plus loin

Budget participatif :

Les projets soumis au vote en 2017 :

<http://www.epernay.fr/vote-budget-participatif>

Le règlement :

http://www.epernay.fr/sites/epernay/files/document/article/reglement_budgetparticipatif_17_3202.pdf

Le chemin des Abeilles :

<http://chemindesabeilles.epernay.fr/le-chemin-des-abeilles-cest-quoi>



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GRAND EST

